TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mercredi 7 juin 1899.* — Présidence de M. Dassonville, vice-président. — Importante question en matière de significations par huissier. — Le Tribunal correctionnel vient de rendre après plaidoirie de Me Carnelle contre Me Parmentier, un important jugement, sur une espèce complètement nouvelle.

Il s'agit de l'application de la loi récemment promulguée dans le courant de cette année sur le secret des actes d'huissiers. Cette loi modifie l'article 68 du code de procédure civile, et dispose que, à l'avenir, les huissiers, lorsqu'ils ne remettent pas la citation à la personne elle-même, *ne doivent la remettre que « sous pli cacheté,* portant d'un côté sur la fermeture du pli le cachet de l'étude, et de l'autre côté l'adresse exacte de la personne », et rien que cela. La loi ajoute que « mention de l'accomplissement de cette formalité doit être faite et *sur l'original de la citation et sur la copie.* »

Dans l'espèce, la personne avait bien été assignée, et l'assignation remise à sa femme sous pli cacheté, avec l'adresse et le cachet de l'étude, mais sur la copie de la citation, l'huissier avait seulement indiqué avoir « remis la copie sous pli cacheté ». Cette mention n'a pas été jugée suffisante. Le Tribunal a jugé que l'huissier doit également indiquer sur la copie que l'enveloppe cachetée portait et portait seulement d'un côté, sur le pli de la fermeture, et de l'autre l'adresse, ce à peine de nullité. La citation dont nous venons de parler a été déclarée incorrecte, annulée, et le prévenu a été renvoyé de la poursuite, sans dépens

Avis à qui de droit.

Grave affaire de fraude. — Nous avons dit il y a huit jours cette affaire qui amène trois prévenus sur les bancs de la correctionnelle. Edouard Waeghe, 24 ans, peigneur à Roubaix, l'assassin présumé de Mme Leclercq; Marie Devlieger, 18 ans, journalière à Wattrelos, et Marie Montagne, 37 ans, ménagère à Wattrelos.

Le 10 mai, vers deux heures de l'après-midi, cinq individus, précédés de Marie Devlieger, arrivaient par la rue Renard, à Wattrelos, quand les douaniers survinrent; tandis que Marie Devlieger lançait son chien sur eux, ils prirent la fuite. On en arrêta deux, Marie Devlieger et Waeghe. Pendant ce temps, survint une femme, Marie Montagne, qui voulut enlever les 25 kilos de café abandonnés par les fraudeurs.

Le Tribunal n'a pas accordé à la douane l'application de l'article 8 de la loi de 1816, qui punit de peines très sévères la contrebande par plus de six personnes.

Il décide qu'il y a lieu seulement à l'application de l'article 41; du procès-verbal il résulte qu'il n'y avait que six importateurs, que Marie Montagne n'a pas participé à cette importation, qu'elle n'est survenue que quelque temps après pour essayer de sauver les ballots, elle n'a participé au fait de fraude que postérieurement, et, par suite, ne doit pas être comptée parmi les fraudeurs.

En conséquence, le Tribunal condamne Marie Devlieger en un an d'emprisonnement (en raison des ses nombreuses condamnations antérieures), Edouard Waeghe en six mois, Marie Montagne en quatre mois de la même peine : *les prévenus sont en outre condamnés à une* amende de 500 francs.

Edouard Waeghe était en outre expulsé. A noter ce détail typique, qui doit faire bien augurer des difficultés de l'instruction s'il emploie la même tactique,

— Vous êtes expulsé ? lui demande M. le Président.

R. Je ne sais pas.

« — Mais j'ai là l'arrêt d'expulsion, et vous l'avez signé quand on vous l'a notifié ? » — « Je ne sais pas, je n'ai pas signé, répond-il.

Affaires diverses. — Valentin Planque, fraude, trois jours avec sursis et 500 francs. — Léon Elois, 14 ans, tisseur à Wattrelos, hameau du Crétinier, poursuivi pour trois faits de fraude et pour vagabondage, est confié à l'assistance publique et condamné à trois amendes de 500 francs. — Charles Shipman, 18 ans, journalier, sans domicile fixe, fraude et vagabondage, trois jours et 500 francs. — Adolphe Grenier, arrêté à Roubaix pour infraction à un arrêté d'expulsion, six mois de prison.

CONSEIL DE GUERRE SÉANT A LILLE

Séance du 7 juin

Président, M. le lieutenant Bizart, du 43e régiment d'infanterie. Ministère public, M. le lieutenant Rault, substitut du commissaire du gouvernement.

Un soldat de Lys-lez-Lannoy poursuivi pour outrages et menaces

Une affaire assez grave est venue hier devant le conseil de guerre. Il s'agissait d'outrages par paroles, gestes et menaces envers un supérieur pendant le service. Cette grave infraction est punie par le code de justice militaire d'une peine de 5 à 10 ans de travaux publics.

L'accusé est un jeune soldat du 110e de ligne, Victor Toreq, de Lys-les-Lannoy, entré en service le 13 octobre 1898. Les faits se sont passés le 8 mai dernier.

Toreq était à l'exercice où on faisait l'école du soldat; le caporal, voyant sa mauvaise volonté, le menaça de 2 jours de consigne. Toreq, furieux, prit son fusil, le jeta derrière lui, le canon vers la terre et sortit des rangs, en disant : « Il y a assez longtemps que vous m'em... »

Un sergent lui ordonna de rentrer dans le rang et de marcher, ce qu'il fit. Mais à la pose, comme ses camarades lui reprochaient sa conduite, il devint plus furieux, saisit son fusil par le canon et le tournant vers le caporal, il lui dit : « Si jamais tu me f... deux jours de consigne, je te casserai la crosse de mon fusil sur la g... »

Voilà les faits affirmés par plusieurs témoins.

M. Valenducq, qui défendait Toreq, a posé de prime abord la question de savoir si son client jouit de la plénitude de ses facultés et est par conséquent responsable.

Toreq est dépeint par son capitaine comme étant d'une nature sournoise et méchante et tombant parfois dans un état de surexcitation telle que ses camarades en avaient peur.

Son défenseur a déposé des conclusions tendant à faire soumettre Toreq à un examen médical au point de vue mental. Dans ses conclusions, Me Valenducq s'appuie sur des certificats du docteur Parmentier de Lannoy, du maire de Lys-les-Lannoy, et de plusieurs personnes de la commune.

Après le développement de ses conclusions, le défenseur ajoute que bien qu'au dossier il n'y ait rien au sujet de l'état mental de Toreq, les circonstances dans lesquelles les outrages ont été proférés, corroborent les certificats et sont de nature à soulever des présomptions d'irresponsabilité.

Le commissaire du gouvernement ne s'oppose que faiblement à l'adoption des conclusions, mais il demande l'audition des témoins.

Après les explications de Me Valenducq, le président, en vertu de son pouvoir discrétionnaire, déclare que les témoins ne seront pas entendus.

Le conseil se retire pour délibérer et rapporte un verdict faisant droit aux conclusions de la défense.

Toreq sera soumis à un examen mental.

Ensuite les condamnations suivantes ont été prononcées : X..., cavalier de 2e classe au 21e dragons, désertion à l'intérieur en temps de paix, 3 ans de prison. Acquitté du chef d'emport d'effets.

Alfred Doge, 2e canonnier servant au 1er bataillon d'artillerie à pied, désertion à l'intérieur en temps de paix, avec emport d'effets, 3 ans de prison. Défenseur : Me de Lauwereyns de Roosendaele, avocat à Lille.

Nominations ecclésiastiques. — M. l'abbé Durlez, vicaire à Lille Sacré-Cœur, est nommé vicaire à la Basilique N.-D. de Grâce. M. l'abbé Marie, curé de Selvigny, ancien vicaire de Cambrai St-Géry, est nommé curé d'Escaudœuvres. M. l'abbé Talbroux, curé de Bry, est nommé curé de Favril. M. l'abbé Degruson, vicaire à Armentières, est nommé curé de Bry. M. l'abbé Lécuyer, curé de Lys, est nommé vice-doyen de Lannoy. M. l'abbé Collet, vicaire à Solesmes, est nommé vicaire à Tourcoing *St-Joseph*. M. l'abbé Fontaine, vicaire à Auberchicourt, est nommé vicaire à Lille Sacré-Cœur.

BELGIQUE

HERSEAUX. — Séance mouvementée au Conseil communal. — Démission de deux conseillers. — Le Collège échevinal d'Herseaux avait convoqué les habitants à une séance communale pour le 7 juin à six heures du soir, à l'effet de procéder à une information de *commodo* et *incommodo* sur la proposition « d'établir 0,30 centimes additionnels nouveaux sur les contributions foncière et personnelle et 0,30 cent. aussi nouveaux sur le droit de patente, de manière que les centimes additionnels s'élèveront à 0,60 cent. pour chacune de ces contributions, en vue de faire face aux dépenses résultées de l'établissement de la route pavée, destinée à relier Herseaux au hameau le « Long Bout », la gare et la Malcense ».

Une cinquantaine de personnes avaient répondu à cet appel et se trouvaient *dans la salle des pas-perdus.*

A six heures, le conseil composé de MM. Hauwel, échevin faisant fonctions de bourgmestre; Buysse, échevin; Dassonville, Ramon et Dillies, conseillers, délibère en séance secrète.

Comme la séance se prolonge, le public manifeste son impatience en poussant des cris sous les fenêtres de la salle des délibérations.

A huit heures, les portes sont enfin ouvertes; M. le secrétaire Houttemane donne lecture de l'ordre du jour cité plus haut et demande si quelqu'un désire présenter des observations.

Un des asssistants, M. Pollet, donne lecture d'une protestation signée de 101 contribuables, en tête desquels figurent les noms de deux conseillers communaux, MM. Ramon et Dillies.

Cetre protestation établit que l'adjudication de la nouvelle route n'a pas encore été faite et demande de connaître au préalable la situation financière communale.

La pétition est déposée sur le bureau.

M. le secrétaire donne l'estimation du devis qui s'élèverait à 150,000 fr.

Une discussion assez vive s'engage à ce sujet entre le secrétaire et le public; quelqu'un fait remarquer que le Conseil ne peut établir de taxes sans connaître au préalable le devis de la nouvelle route. C'est sur cette question que toute la discussion a roulé.

Un assistant signale la situation des communes de Dottignies, où l'on ne paie que trente centimes additionnels, et d'Estaimpuis, où l'on ne paie rien du tout pour la voirie.

Il ajoute qu'on pourrait faire un emprunt de 100,000 francs et demander un subside complémentaire de 25,000 francs au crédit communal; de cette façon, les contribuables actuels n'auraient pas à supporter toute la taxe.

Le secrétaire répond que le conseil devra demander ce subside, sans savoir s'il sera accordé.

Plusieurs membres protestent contre le silence obstiné du conseil communal.

La discussion reprend et finalement un assistant demande quelle décision va prendre l'administration.

M. le secrétaire veut lui répondre, mais un des assistants lui coupe la parole, disant qu'il n'est là que pour prendre note des délibérations et dresser les procès-verbaux des séances.

M. Ramon, conseiller, invite alors le président à faire connaître la décision prise en séance secrète.

M. Hauwel, président, répond que les centimes additionnels ont été votés par 3 voix contre 2.

La nouvelle de cette décision provoque un véritable tumulte parmi les personnes présentes; on entend les mots : c'est illégal ; à quoi sert l'enquête de *commodo et incommodo.*

Pendant ce temps, les membres du Conseil se concertent et, dès que le silence est rétabli, M. le Président déclare à nouveau s'en tenir à la décision prise.

Des cris de : Démission! se font entendre. MM. les conseillers Ramon et Dillies se retirent alors pendant quelques instants; ils rentrent peu après et donnent de vive voix leur démission de conseillers à M. le président.

Le public applaudit.

Le conseil, n'étant plus en nombre, la séance est levée au milieu de l'agitation, à 9 heures du soir.

Les étrangers admis au vote en Belgique. — Le Conseil supérieur du travail a continué hier matin la discussion des articles de l'avant-projet de loi sur les Conseils de l'industrie et du travail.

Il a décidé que les étrangers résidant en Belgique depuis 10 ans seront admis au vote dans les mêmes conditions que les Belges (art. 9).

ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissances du 7 juin. — Aimé et Alexandre Vervaert (jumeaux), rue d'Amsterdam, 13. — Eléonore Vleminckx, quai de Dunkerque, maisons Jonville, 1. — Julien Six, rue du Tilleul, impasse Nabuchodonosor, 78. — Julien Lentrein, rue Bérenger, 17. — Alphonse Manche, rue de la Lys, 12. — Betty Monvoisin, rue d'Italie, 63. — Georges Théry, rue des Arts, 132. — Esther Debodinance, rue St-Laurent, 27. — Marguerite Huynen, rue d'Arcole, cour Joye, 3. — Gustave Bucke, rue de Blanchemaille. — Emile Velghe, id. — Henri Dubois, id. — Jean Van Glabeke, rue de la Tortue, 4. — Urante Gossart, boulevard de Cambrai. — Lucien Lejeune, rue Turgot, 142.

Déclarations de décès. — Alphonse Finet, 24 mois, boulevard de Fourmies. — Henri Coquant, 22 ans, Grande-Rue, cour Lefebvre, 8. — Hélène Jénicot, 10 ans, rue de la Gare, 18. — Anaïse Baudoin, 9 mois, rue du Tilleul, cour Vandaele, 2. — Romanie Lizoen, 26 ans, rue de Blanchemaille. — Jean-Baptiste Merlin, 53 ans, rue de Lannoy, 211. — Emile Gressier, 4 mois, rue d'Inkermann, 110.

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 7 juin. — Madeleine Delcour, rue de Cassel. — Albert Schoutteeten, rue d'Anoor. — Adrienne Deswaene, rue de la Latte. — Déclarations de décès. — Arthur Dupont, 6 mois, rue du Pont-de-Neuville, 27. — Polydor Lannoy, 3 ans 4 mois, rue Jourdan, 37. — Jules Maret, 42 ans 5 mois, cordonnier, rue du Brun-Pain, 24.

INDUSTRIE et COMMERCE

REVUE DES MARCHES

MARCHÉS D'ORIGINE

Barcelone, 2 juin.

Voici les prix courants des laines dans quelques marchés d'Espagne :

Pontevedra. — Blanche, de 250 à 260 et noire, de 225 à 230; Tuy, de 240 à 250 et de 230 à 240.

Salamanca. — Blanche, 183, noire, 119.

Santander. — Blanche, de 154 à 190 et noire, de 126 à 134; Potes, de 120 à 130 et 100 à 110; Reidosa, de 130 à 140 et de 110 à 120; Torrelavega, de 150 à 180 et de 120 à 130.

Segovia. — Blanche, 300, noire, 200; Santa Maria de Nieva, de 111 à 115 et de 76 à 80.

Soria. — Blanche, de 80 à 95 et de 81 à 85; Almazan, 78 et 68; Burgo de Osma, de 75 à 80 et de 70 à 75.

Teruel. — Blanche, de 112 50 à 120, noire, de 105 à 108 75; Alcaniz, de 110 à 118; Castell de Cabra, de 115 à 122.

Toledo. — Blanche, 144, noire, 120; Mora, 135 à 115; Quintanar de la Orden, 140 117; Talavera de la Reina, 160 et 138.

Valladolid. — Blanche, 234 79, noire, 217 40; Medina del Campo, 108 et 100.

Vizcaya. — Bilbao blanche, de 200 à 280 et noire, de 160 à 230.

Baleares. — Inca blanche, de 110 à 120; Mahon, de 80 à 100.

Canarias. — Blanche, de 110 à 160.

Tous les prix sont par quintal.

Larnaca (Syrie), 26 mai.

Le marché est ferme, les courtiers achètent à des prix exagérés. On a payé la laine en suint, de piastres 14 à 14 20 la litra ou les 2 ockes et demie.

Bombay, 20 mai.

On cote à l'exportation :

Mekran, par candy de 588 livres, de Rs 92 à 100; Khorassan dito, de 588 livres Rs 123 à 133; Cutch dito, de 588 l. 200 à 210; Pathan dito, de 588 livres Rs 170 à 180; Muscat dito, de 588 livres Rs 118 à 120; Joria dito, de 588 livres Rs 220 à 230; Persian dito, de 588 livres Rs 135 à 145.

Vaison (Vaucluse), 3 juin.

Laines en suint, de 100 à 108 fr. les 100 kil.

Beauvais (Oise), 3 juin.

Laines, 70 c. à 1 fr. le 1/2 kil. La foire de ce jour était bien approvisionnée.

Meaux (Seine-et-Marne), 3 juin.

Les laines sont toujours sans changement, de 70 à 90 c. le 1/2 kil. Il n'en reste plus que très peu à vendre.

Montargis (Loiret), 3 juin.

A notre foire de ce jour, il y avait sur place quelques acheteurs de laines qui offraient de 10 à 20 fr. par 100 kil de hausse sur les prix de l'année dernière. On dit que quelques affaires ont été traitées dans les prix de 60 à 75 c. le 1/2 kil., suivant sortes.

MARCHÉS A TERME

Anvers, 6 juin 1899.

RÉSUMÉ DE LA SEMAINE

On n'a rien expertisé cette semaine.

Jusqu'à ce jour 33 filières peignées ont été présentées sur juin et 13 ont été arrêtées.

Le stock laines en suint en filières s'élève ce jour à 294 balles La Plata.

COTONS

Liverpool, 8 juin, 12 h. 15.

Vente 15,000 balles. Marché calme. Hausse 1/128.

Cotations : Mai-Juil. 3.24 ./. ; Août-Sept., 3.24 ./. ; Octobre-Novembre, 3.23 ./. ; Décembre-Janv., 3.22 ./..

Havre, 8 juin.

A terme, marché calme. Ventes 300 balles.

		Précédente	du jour
Juin	fr.	39 1/2	39 3/4
Juillet	»	39 3/8	39 3/4
Août	»	39 3/8	39 3/4
Septembre	»	39 1/4	39 3/4
Octobre	»	39 1/4	39 5/8
Novembre	»	39 ./.	39 3/8
Décembre	»	38 7/8	39 1/4
Janvier	»	38 3/4	39 1/8
Février	»	38 3/4	39 1/8
Mars	»	38 7/8	39 1/4
Avril	»	38 7/8	39 1/4
Mai	»	39 ./.	39 3/8

Disponible : ventes 300 balles Texas, de 43,62 à 43,75.

New-Orléans, 3 juin.

Rapport du « Chronicle »

Temps généralement favorable. Sur certains points de la région de l'Atlantique où il fallait de l'humidité, des pluies bienfaisantes sont tombées. La température est généralement satisfaisante. Dans quelques districts du Texas et des Etats du Golfe, il faudrait de la pluie.

	1899	1898
Recettes totales ports	8 188.000	8.474.000
» » Overland	1.247.000	1.174.000
Consommation totale du Sud	1.024.000	867.000
Exc. des stocks intérieurs	254.000	155.000
Total en vue	10.713.000	10.670.000
Porté en vue cette semaine	54.000	54.000
Consommation totale du Nord	2.089.000	2.097.000

New-York, 3 juin.

	1898/97	1897/98	1896/97
Recettes depuis le 1er sept. de l'Atlantique	3.444.000	3.480.000	2.629.000
Recettes depuis le 1er sept. du Golfe	4.706.400	4.893.000	3.780.000
Totaux	8.120.400	8.373.000	6.409.000
Exportations depuis le 1er sept. pour l'Angleterre	3.353.000	3.337.000	2.982.000
Exportations depuis le 1er sept. pour le Continent	3.326.000	3.625.000	2.703.000
Totaux	6.676.000	6.962.000	5.684.000

LES LAINES D'ITALIE

On écrit de Biella, à la Chambre de commerce française de Milan :

Depuis quelques jours seulement, une bonne partie des industriels en voyage pour présenter la collection des échantillons de la nouvelle saison d'hiver, vient de rentrer.

En général tous affirment que les clients qu'ils ont visités leur ont marqué un grand nombre de numéros de dessins et de nuances, avec réserve de fixer le nombre des pièces après avoir reçu les échantillons en toute largeur des numéros indiqués.

Les genres peignés sont les plus demandés, surtout les fins. La plainte générale est que les maisons de gros ne sont guère disposées à accepter la hausse des prix que les fabricants sont obligés de maintenir, en présence de la hausse sérieuse et réelle qu'ont subi en général presque toutes les matières premières textiles, surtout les qualités fines; hausse qui peut se chiffrer hardiment à 30 0/0.

Malgré les difficultés normales, on a lieu de croire que pendant cette saison le travail sera abondant et suivi. D'ailleurs, rien ne manque à nos fabricants d'étoffes pour tenir tête à la concurrence étrangère, car ils ont des chefs capables et intelligents, un outillage parfait tant pour la filature et le tissage que pour l'apprêt; la branche qui laisse toutefois encore à désirer, est la teinturerie pour laquelle les bons chimistes manquent.

La plupart des petits fabricants ne peuvent pas supporter les appointements trop onéreux d'un teinturier habile et la jalousie du métier les retient souvent à confier à des établissements publics les matières premières à teindre.

L'utilisation de tous les déchets de la fabrique est de même, aujourd'hui, portée à la hauteur voulue par un grand établissement public, outillé pour nettoyer, battre, laver, carbonizer tous les résidus lainiers, de façon à les rendre aptes à un nouvel emploi, ce qui constitue un capital réel qui précédemment ne pouvait figurer dans les comptes de revient de notre industrie lainière.

Si donc la vente des étoffes était réglée d'une *façon plus correcte et si le terme des factures était* plus fixe et moins long, l'industrie lainière locale pourrait être plus florissante.

***

Le Bulletin de la Chambre de commerce française de Milan reproduit ensuite un article de l'*Eco dell' Industria*, journal de Biella, ayant comme titre : « *L'Industrie descend des montagnes* » :

A Biella, le long de la route provinciale et à peu de distance de la porte de Turin se construit une filature de laine peignée. Ce nouvel établissement industriel sera, tant pour la force motrice que pour l'éclairage, desservi par l'énergie électrique fournie par la société concessionnaire de l'éclairage public de Biella.

Il sera un des premiers exemples — le premier à Biella — de la métamorphose que subiront toutes les grandes industries devant les nouveaux progrès techniques et scientifiques dans l'utilisation, la transformation et les transports de forces motrices. Les centaines de fabriques implantées dans le Biellais ont dû trouver place à proximité d'un saut ou dune chûte hydraulique, et le plus souvent dans la profondeur d'une vallée alpestre, peu riante, éloignée des voies ferrées ou des routes ordinaires et des centres habités. Peu de fabriques eurent la fortune de pouvoir s'établir en plaine ouverte, près des stations de chemin de fer; celles qui sont dans ce cas n'exigent le plus souvent qu'une faible force motrice ou s'appuient principalement sur le charbon et sur les machines à vapeur.

Dorénavant les choses changent de face : les vallées *éloignées et profondes seront délaissées :* des forces hydrauliques seront également utilisées et même mieux disciplinées et dirigées; mais au lieu d'être exploitées sur place, elles seront transformées en énergie électrique et transportées à distance. Les nouvelles fabriques surgiront dans des localités plus saines, plus aérées, plus vastes qui fourniront facilement les ouvriers nécessaires; les voies ferrées et les bonnes routes rendront moins onéreux, plus rapides et plus sûrs les échanges commerciaux des produits industriels et des matières premières.

L'un des Gérants : Alfred MESSIAEN.

Imp. Alfred Reboux, Grande-Rue, 74. Roubaix.

Imp. sur presse rotative Derriey.

ANNONCES LÉGALES

Etude de Me HOUZÉ, avoué à Lille.

Département du Nord. Arrondissement de Lille

VILLE DE ROUBAIX

Rue de la Vigne, 53 & 55

DEUX

MAISONS

A VENDRE

par suite de saisie immobilière

L'adjudication aura lieu le **mercredi cinq juillet** 1899, heure de midi à l'audience des criées du Tribunal civil de Lille, au Palais-de-Justice de ladite ville.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoués.

DÉSIGNATION

VILLE DE ROUBAIX

Rue de la Vigne

Une Propriété comprenant **deux maisons** portant les nos 53 et 55 de ladite rue, avec fonds et terrain en dépendant : tenant de front à ladite rue de la Vigne sur un front de six mètres, d'un côté à Madame veuve Dubar, d'autre et dans le fond à MM. Alexandre Franck et frère.

La maison portant le n° 55 est louée, au mois sans bail, à M. François Vanroyen, moyennant quarante cinq francs et comprend : Au rez-de-chaussée : salon, salle à manger, cuisine, arrière-cuisine, cour, pompes, puits commun, cave; à l'étage : quatre chambres; grenier : deux chambres en mansarde.

L'autre maison, située derrière celle décrite ci-dessus et à laquelle on aboutit par un long couloir, portant le n° 53, de la rue de la Vigne, est louée au mois sans bail, moyennant un loyer de dix-sept francs, à M. Florimond Malfait et comprend : au rez-de-chaussée : deux pièces et un débarras-soir, une avant-cour; à l'étage : deux chambres : au grenier : deux chambres en mansarde.

Mise-à-prix : 2,000 fr.

La vente a lieu par suite de la saisie pratiquée à la requête du Comptoir d'Escompte du Nord, société anonyme dont le siège est à Roubaix, rue Saint-Georges, n° 25; poursuites et diligences de M. Arthur-Hubert-Joseph Marquis, son directeur, demeurant audit siège.

Ayant pour avoué Me HOUZÉ.

Contre : 1° M. Adolphe Devlieghère, fondeur, demeurant ci-devant à Roubaix, rue de la Vigne et actuellement sans résidence ni domicile connus en France.

2° M. Félix Chatteleyn, avocat-agréé, demeurant à Roubaix; « en » sa qualité de liquidateur judiciaire dudit sieur Devlieghère et de » la société ayant existé entre le » dit sieur Devlieghère et le sieur » François Desaeger, fondeur à » Roubaix. »

Suivant procès-verbal du ministère de M. Buns, huissier à Roubaix, en date du vingt quatre mars 1899, visé, enregistré, dénoncé et transcrit au bureau des hypothèques de Lille, le cinq avril 1899, vol. 78, n° 20 A.

Il est ici déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour raison d'hypothèques légales, devront la requérir avant la transcription du jugement d'adjudication à péril de forclusion.

S'adresser pour les renseignements :

1° Au Greffe du Tribunal civil de Lille, où se trouve déposé le cahier des charges;

2° A Me HOUZÉ, avoué poursuivant la vente, demeurant à Lille, square Jussieu, 11.

Ainsi fait et rédigé à Lille, par l'avoué soussigné, le 1er juin 1899.

(Signé) HOUZÉ.

Enregistré à Lille, le 7 juin 1899, f° , case , reçu 1 fr. 88 c., décimes compris.

51687d (Signé) HENRY.

IMMEUBLES

A VENDRE OU A LOUER

Wimille-Wimereux (plage de)

A vendre terrains de grand avenir, 6 hectares contigus à la plage, pour hôtels, villas, châlets. Prix modérés, facilité de paiement. S'ad. à Me Dezaires, notaire à Boulogne-sur-Mer. 50793—47442

MIDDELKERKE

VILLA MEUBLÉE à VENDRE à proximité de la mer, comprenant : salon, salle à manger, cuisine, au rez-de-chaussée, 2 étages avec 5 chambres et une chambre de bonne, le tout confortablement meublé. Prix 15,000 fr. S'ad. 95, rue de Lille, Roubaix. 50652—47410

MAISON de rentier ou d'employé, à louer, rue du Trocadéro, 61, à Croix, avec grand jardin bien aéré. 4 pièces au rez-de-chaussée, 3 chambres, 30 fr. par mois. S'ad. pour la location, chez M. Roussel-Degryse, 142 bis, Grande-Rue, Roubaix. 47609d

BELLE MAISON de commerce à louer, neuve, sans avoir été habitée, dans un nouveau quartier bien situé et sans aucun concurrent, avec agencement de mobilier neuf, à usage d'épicerie, mercerie, étoffes, vins et liqueurs et pouvant tenir au besoin cheval et voiture. S'ad. à M. Marc Dubus, entrepreneur, boulevard de la Chapelle, Croix. 47515—51129

Appartements & chambres

A LOUER

Publicité économique : Chaque mention d'une ligne de ce tableau se paie vingt centimes; six jours : un franc; quinze jours : deux francs; un mois : trois francs. Ce tableau est publié dans les deux éditions du « Journal de Roubaix », soir et matin.

Ch. garnies, 20, rue de l'Hôtel-de-Ville, Tourcoing.

Chambre garnies, 18, r. de Lorraine.

Appartement, 34, rue de Lannoy.

Ch. garnie, rue de Cassel, 48

DEMANDES & OFFRES

D'EMPLOI

AVIS

Ne pas adresser les lettres en réponse aux annonces au directeur du journal, mais bien aux initiales indiquées dans l'annonce. Exemple : F. S. 46, bureau du *Journal de Roubaix* (annonce n°...). Les lettres sont remises ou réexpédiées fermées à l'intéressé. Les lettres reçues directement au bureau du journal doivent être déposées dans la boîte.

L'administration du journal n'ouvrant pas les lettres adressées à des initiales, ne peut répondre des timbres-poste ou documents quelconques qui s'y trouvent joints.

Pour toute annonce portant la mention : *Prendre l'adresse au bureau du journal*, il est indispensable en demandant cette adresse d'indiquer le numéro de l'annonce.

Le bureau de renseignements et annonces est fermé les dimanches *et jours fériés.*

TRAVAIL RELIGIEUX facile, agréable, **à faire chez soi**, offert à dames, demoiselles et messieurs désirant utiliser lucrativement leurs loisirs, 60 à 100 fr. par mois selon production. Ecr. Entreprise Nouvelle « Au Sacré-Cœur », 115, r. Caumartin, Paris. 47557

AJUSTEUR On demande un bon ajusteur. S'ad. 15, rue de Naples, Roubaix. 47615d

TERRASSIERS On demande des ouvriers terrassiers, chez M. Victor Dubus, à Hem. 47615d

JOURNÉES Personne sachant très bien lessiver, repasser, coudre et nettoyer, demande des journées. S'ad. Place de la Nation, 22, Roubaix. 51723—47642

REPASSEUSE On demande une demi ouvrière repasseuse. S'ad. chez M. Martens, 3, rue du Boulevard à Croix (Crétchet). 47613d

REPASSEUSES On demande de suite une bonne ouvrière repasseuse et une apprentie. S'ad. rue de l'Industrie, 39, à Roubaix. 47614d

AVIS DIVERS

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. Louis Bernard fils, architecte, a l'honneur d'informer sa clientèle que son cabinet ci-devant rue Ste-Thérèse, 69, est transféré Chemin de la Markellerie, Croix, à 2 minutes de l'arrêt du tramway, octroi de Roubaix, route de Mouvaux. 50628—47600

ACTION de la Brasserie Roubaisienne à vendre, dans de bonnes conditions, par suite de maladie ne pouvant plus s'en occuper et rapportant de 4 à 5.000 fr. par an. A la même adresse on s'entendrait pour la reprise de la clientèle. Ecrire Y. Z., bureau du journal. 47610d

INSTALLATIONS de

COMPTABILITÉS

Commerciales et Industrielles

Liquidations, inventaires, redressements d'écritures. Leçons de comptabilité théorique et pratique. Méthode moderne, claire et précise. S'ad. à M.

ALEXANDRE BOUTTÉ

Boulevard de Strasbourg, 116

ROUBAIX

N.-B. — Il se chargerait aussi de comptabilités à tenir régulièrement une ou plusieurs heures par jour, chez négociants, fabricants ou commerçants. Prix modérés. 47015-49135

Machines à coudre **HURTU**

A TRICOTER, A BRODER

SPÉCIALITÉS p' INDUSTRIES

Pièces détachées et Réparations

J. MOREL

r. Nationale, 121, LILLE

GUÉRISON

Certaine et Radicale de toutes les

AFFECTIONS de la PEAU

Darres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Prurit, Lupus, etc., même des Plaies et Ulcères varqueux dits incurables.

Ce *Traitement* qui a été essayé dans les HOPITAUX et *présenté à l'Académie de Médecine* ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et dès le 2me jour il produit une amélioration sensible.

J. LEROBERTON, Rue Sainte, ancien Aide-Major des Hôpitaux, 9, rue de Turbigo, PARIS. *Consultations gratuites par corresp.*

LA MINE D'OR ET L'INDUSTRIE

54, R. DE LA VICTOIRE, PARIS. 3e ANNÉE

Renseignements exacts et documentés sur toutes valeurs minières. Seul journal français publiant la COTE des VALEURS CYCLISTES de BIRMINGHAM. Abonnement : 6 francs par an.

FABRIQUE DE

TEMPLES, PEIGNES

BARRETTES, GILLS-BOX

Grills à ourdir, Peignes à épeutir

Vautoirs métalliques

COUTEAU FRÈRES

263-265, Grande-Rue, ROUBAIX

Usine rue Perrot, 86

Temples à angles variable, brevetés, ne rayant plus les tissus. **Temples** à soleils brevetés, ne laissant aucune trace au tissu et à la lisière. Tirettes, pincés et marchoirs pour **temples** pour amen-bleuses. **Temples** pour tous genres de tissus. **Temples** d'occasion. Echanges, réparations.

TÉLÉPHONE. 42650—43206

Plus d'Oppressions ni

ASTHME

Mr L. BRUNEAU, Pharmacien à LILLE

71, Rue Nationale, envoie GRATIS et FRANCO UNE BOITE D'ESSAI de Poudre et Cigarettes ESCOUFLAIRE avec nombreux Certificats de guérisons. Se trouvent dans toutes les Pharmacies.

Compagnie du Gaz de Roubaix

CUISINE AU GAZ

Le moment est venu pour son usage incontestablement avantageux et commode au prix de 15 centimes le mètre cube. S'adresser rue de Tourcoing, 48 et rue du Curé, 16. 46770 48050

Coffres-Forts Incombustibles & Blindés

FICHET

PREMIÈRES RÉCOMPENSES A TOUTES LES EXPOSITIONS

LILLE

13, Rue Nationale, 13.

Coffres-Forts Incombustibles

BAUCHE

avec portes remplies de plaques de fer et d'acier trempé

Sécurité absolue. Nombreux certificats

Grand prix Bruxelles 1897

Exposition universelle Paris 1889, Médaille d'or, la plus haute récompense.

DÉPOSITAIRES :

Ach. et J. GRIAUX Fils

MARCHANDS DE FER

29, RUE BLANCHEMAILLE, ROUBAIX

Guérison des Maladies de la PEAU EU DU **CUIR CHEVELU**

Dartres, Eczémas et autres Vices du sang par la Pommade n° 2 : 2,50 franco et la Liqueur Antiseptique Deroubaix, 2,50 franco.

Méthode VANDENDRIESSCHE

MÉDECIN-SPÉCIALISTE

27 ans de succès, Nombreuses attestations

Dépôt : ACHILLE DEROUBAIX, pharmacien

109, rue Léon Gambetta, LILLE

ET TOUTES PHARMACIES

La Notice est envoyée franco sur demande

Champagne chaque flacon

Guérison des ULCÈRES

MAUX DE JAMBES

Varices, Plaies Varqueuses

et de toute nature

PAR LE

Balsamique A. DEROUBAIX

2.50 franco

BEURRE D'OOSTCAMP

(GARANTI PUR)

à fr. **3.10** *le kilogr.*

MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP A ROUBAIX

RUE DU BOIS, 13

SUCCURSALES :

A ROUBAIX

Rue du Bois, 13; Rue de l'Industrie, 2; Rue Pierre-de-Roubaix, 113; Rue Pierre-de-Roubaix, 51; Rue de Tourcoing, 152; Rue du Tilleul, 167; Boulevard de Strasbourg, 111; Rue d'Alsace, 84; Rue du Collège, 137; Rue de la Halle, 9; Rue Notre-Dame, 47; Rue de la Chaussée, 1; Rue Turgot, 66; Rue du Lieutenant-Castelain, 4; Place de la Gare, 120; Rue du Fort, 86; Rue des Fosses, 113; Rue du Manoir, 53; Rue du Collège, 33; Boulevard de Beaurepaire, 172; Rue de Lille, 173; Rue Blanchemaille, 107; Rue d'Inkermann, 63; Rue de la Fosse-aux-Chênes, 53; Rue d'Italie, 3; Rue Choiseul, 28; Rue du Tilleul, 113; Rue de l'Epeule, 101; Rue de l'Epeule, 105; Rue Basse-Masure, 1; Rue Neuve, 12.

A TOURCOING

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17; Rue de Gand, 91; Rue du Tilleul, 16; Debuchy; Rue du Midi, 26; Florin, 42 rue de Mouvaux, au Blanc-Seau.

A CROIX

Epicerie du Founeau d'Or, A la Croix-Blanche; Rue de la Gare, chez M. Duvivier. Rue de Belfort, dit Petit Boutique, 4, chez Mme Algar.

A WATTRELOS

Salembier-Hollebecq, r. Carnot.

A LYS-LEZ-LANNOY

Wallays, rue du Bois.

A LILLE

Rue Esquermoise, 15.

A ARMENTIÈRES

Rue de Lille, 41.

A BOULOGNE-SUR-MER

Rue Thiers, 2.

A CALAIS

Rue Lafayette, 64